

## Le protocole sanitaire de notre établissement en résumé

### Enfants et adultes :

chacun respecte les gestes barrière  
et porte le masque

### Parents et responsables légaux :

- Doivent donner deux (ou trois) **masques à leur enfant chaque matin**.
- **Doivent laver tous les jours les masques lavables** afin que l'enfant puisse en disposer le surlendemain.  
En plus des masques, ils est très recommandé de s'assurer tous les matins que l'enfant dispose : d'une **gourde remplie d'eau**, d'un **petit flacon de liquide hydroalcoolique**, de **mouchoirs jetables** et d'un **sachet étanche** (type « congélation ») afin de pouvoir y ranger le masque et les mouchoirs usagés, de façon qu'il ne traîne pas dans le sac ou les vêtements.
- Doivent veiller, hors du collège et en famille à ce que leur enfant respecte bien les **gestes barrières**.
- Doivent **prendre tous les matins la température de leur enfant**. Si elle est de 38° ou plus : l'enfant ne doit pas se rendre dans l'établissement et **rester au domicile**. Les parents en informent le service de la Vie scolaire.
- Doivent prévenir le Service de la Vie scolaire si **l'un des proches de l'élève** est soupçonné d'être contaminé.
- Doivent veiller que leur enfant vient au collège en **tenue de sport** le jour où il a cours d'EPS.



### Membres de l'équipe éducative et du personnel du collège :

- **expliquent aux élèves** et aux personnes extérieures qui viennent au collège, les consignes sanitaires et **veillent à leur respect** (port du masque, désinfection des mains, distanciation sanitaire, etc.).
- **pulvérisent du liquide hydroalcoolique** sur les mains des élèves et des visiteurs extérieurs aux moments prévus par le protocole.
- **veillent à l'aération des locaux** aux moments prévus par le protocole.
- **alertent immédiatement l'infirmière** (ou, par défaut, la Vie scolaire) quand ils ont connaissance d'un cas suspect.

